

Conférence internationale sur la population et le développement : les femmes au coeur du débat

Autor(en): **Glardon, Marie-Jo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **82 (1994)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-286808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conférence internationale sur la population et le développement Les femmes au cœur du débat

La 4^e Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) aura lieu au Caire en septembre prochain. Sa préparation ressemble à toutes les préparations de conférence des Nations Unies. Conciliabules et conférences préparatoires par régions, rapports nationaux, élaboration d'un cahier de résolutions, etc. Les pays membres sont appelés à définir officiellement leur politique sur les migrations, la structure des âges de leur population, et, point crucial pour certains pays du tiers monde qu'on estime «surpeuplés», leur encouragement au contrôle des naissances. Les recommandations qui se préparent vont répéter une fois de plus ce qui a toujours été dit: la promotion du contrôle des naissances passe par le développement, et il est illusoire de séparer cette question du reste, c'est-à-dire de l'équipement sanitaire général, et... du statut et de la formation des femmes.

Femmes, le mot est lâché. La grande nouveauté de la CIPD de 1994 est une offensive de charme auprès de celles qui, même sur une question qui concernait

directement leur ventre, sont demeurées largement exclues ou très en retrait du pouvoir dans les grands rouages des Nations Unies et les programmes nationaux de contrôle de la population.

La brillante Nafis Sadik, nouvelle secrétaire générale du FNUAP¹, incarne la volonté officielle de mettre réellement les femmes dans le coup en matière de politique de population. Le FNUAP, qui a trempé dans des programmes pas toujours très respectueux de l'éthique auprès des populations les plus pauvres, est décidé à redorer son blason auprès des ONG et des femmes actives dans la santé et l'éducation. Le vocabulaire officiel parle maintenant des «droits de la reproduction» plutôt que de «contrôle des populations». Et on encourage les femmes à contribuer au magnifique but sur lequel tout le monde se met d'accord: que chaque femme, que chaque couple, ait le droit de choisir le nombre et l'espace de ses enfants, en tant que liberté individuelle. Les femmes professionnelles de la santé et de l'éducation restent méfiantes, et elles ont leurs raisons².

Côté suisse, on a senti quelques effets de ce souffle féministe dans le processus de préparation qui s'est ouvert à l'apport d'ONG soucieuses des intérêts et des droits des femmes. En 1984, on avait sans complexe envoyé quatre hommes de l'administration fédérale à Mexico. Cette fois-ci, les femmes suisses seront présentes au Caire, et à la préparation de New York au mois d'avril. Deux en tant que déléguées des ONG (Mmes Caspar-Hutter et Anna Sax), et deux parlementaires (Mmes Baer et Segmuller). Quatre femmes sur un total de... 11 personnes. Otto Stich trouve que ça coûte cher, mais c'est le prix à payer pour que les femmes soient présentes sans qu'aucun homme ne soit éliminé!

Marie-Jo Glardon

¹ Fonds des Nations Unies pour la population (230 millions de dollars de budget annuel, par les cotisations des pays membres. Cotisation suisse en 1993: 8 millions).

² Pour toute information sur les prises de position des femmes dans la préparation à la CIPD: EFI, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge.



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste à plein temps de

**professeur en maintenance,
sécurité et construction d'ouvrages**
au Département de génie civil

Le nouveau professeur assurera l'enseignement et la recherche liés à ces disciplines et dirigera une équipe de travail au sein de l'Institut de statique et structures.

Il devra axer ses activités sur la transformation, la maintenance, la sécurité et la fiabilité des constructions. Il attachera une attention particulière aux aspects de qualité et de durabilité, tant des bâtiments que des ouvrages de génie civil.

Il dirigera le nouveau Laboratoire de maintenance, sécurité et construction d'ouvrages rattaché à l'Institut de statique et structures.

La recherche portera sur la durabilité des constructions et une meilleure intégration des exigences de la maintenance dans la conception des ouvrages.

Les candidatures féminines sont vivement sollicitées.

Délai d'inscription: 31 mai 1994.

Entrée en fonction: 1^{er} avril 1995 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander la formule de candidature à **Présidence de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.**



La Faculté de Médecine de L'Université de Lausanne met au concours le poste de

**professeur ordinaire
chef du Service de médecine
nucléaire**

au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois.

Ce chef de service aura la responsabilité

- de superviser les prestations cliniques du service
- d'assurer l'enseignement en médecine nucléaire
- de développer une recherche de haut niveau.

Les candidats doivent posséder le titre FMH de radiologie en médecine nucléaire ou une formation équivalente.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur dossier (curriculum vitæ, liste de publications et documents usuels) au Professeur C. Perret, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, CH-1005 Lausanne, avant le 30 avril 1994. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.